

**Ecoles : Rentrée scolaire**

C'est un effectif de 119 enfants, heureux de se retrouver après les vacances d'été, qui s'est présenté dans notre école, le jeudi 1^{er} septembre 2016, pour cette nouvelle année scolaire 2016/2017.

La directrice de l'école – Mme Le Guen a réparti ces 119 élèves dans 5 classes de la manière suivante :

- une première classe de maternelle avec 30 élèves, 16 en petite section, 14 en moyenne section, sous la responsabilité de Mme Deroche, secondée par notre ATSEM Véronique ;
- une seconde classe de 22 élèves dont 16 en maternelle grande section et 6 en CP, ayant comme institutrice Mme Gamelon ;
- une troisième classe de 22 élèves dont 9 CP et 13 CE1, sous la responsabilité de M. Laroche ;
- Madame Charlet a eu en charge la quatrième classe avec un effectif de 23 élèves dont 15 en CE2 et 8 en CM1 ;
- Et enfin la cinquième classe dont Mme Le Guen est responsable, avec un effectif de 22 élèves, dont 12CM1 et 10CM2.

Nous rappelons qu'une fiche « SECURITE » a été installée aux entrées de l'école. Elle doit nous sensibiliser sur les bons comportements à tenir par rapport au Plan Vigipirate et Alerte Attentat. Une signalétique comportant des pictogrammes doit responsabiliser chacun d'entre nous, afin que notre attitude soit exemplaire. **(Stationnement : évitez les attroupements. Soyez vigilants...)**

Suite aux directives de l'Education Nationale, le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) a été mis en œuvre lors de deux exercices qui ont déjà eu lieu dans l'enceinte de l'école sous la direction de Madame Le Guen. Le premier le 22 septembre fut un exercice incendie. Le second le 11 octobre était consacré au confinement et à l'intrusion. A la lecture du compte-rendu de ces deux exercices, le confinement et l'évacuation des locaux ont été parfaitement maîtrisés et nos enfants ont eu de très bonnes réactions. Apparaît le manque de rideaux occultants. Les portes des issues de secours et certaines fenêtres seront donc équipées dans les semaines à venir.

En matière de sécurisation des lieux, la sortie de la classe donnant dans la cour de l'école maternelle a été équipée d'une rambarde afin de prévenir de tout incident lié à une bousculade éventuelle entraînant la chute d'un enfant. Par ailleurs, l'accès à l'école maternelle et au périscolaire n'est rendu possible que par digicode et visiophone permettant aux parents un contact avec la personne intéressée.

La commune a également acheté de nouveaux équipements pour nos écoles. Ainsi, la classe GS/CP est dotée de nouvelles armoires, indispensables pour un rangement efficace.

Différents travaux de plomberie et d'électricité ont été réalisés pendant les grandes vacances.

Profitant des vacances de la Toussaint, un tableau numérique de dernière génération a été installé dans la classe de Mme Charlet. L'investissement de cet outil pédagogique avait été mis à l'ordre du jour par le Conseil Municipal à la fin de l'année scolaire précédente, répondant ainsi aux attentes des enseignants ainsi que des élèves. Il vient compléter le TBI acquis il y a deux ans. Ainsi, l'ensemble des élèves du cycle 3 aura le même outil numérique pour travailler.

Nous tenons à saluer l'initiative de Mme Charlet qui, avec sa classe, va suivre la course d'un skipper du Vendée-Globe – Tanguy De Lamotte. Ce navigateur a choisi de s'engager aux côtés de « Initiatives Cœur », association au profit des enfants malades.

L'ensemble de la municipalité souhaite une bonne année scolaire aux élèves, enseignants et personnel communal.

Périscolaire/Cantine/TAP :



Les enfants ont pris leurs marques à la cantine, au périscolaire et aux TAP. L'équipe d'animation a également fait connaissance de ces groupes. Merci aux familles pour la confiance qu'elles nous accordent.

L'hiver approche mais nous ne rentrerons pas en hibernation. Au programme pour cette période : 1 atelier yoga une fois par semaine pour le groupe des tous petits, la préparation de la surprise de Noël, les enfants auront le loisir de découvrir les moai de l'île de Pâques.



Quant à la cantine, elle est toujours aussi bonne.

Le Directeur - Vincent GRÜN

Le Très Haut Débit :



Contrairement à ce qui avait été dit le 27 septembre 2016 à Ribécourt-Dreslincourt, lors de la réunion organisée par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit – SMOTHD et le concours de SFR, la fibre optique n'est pas encore opérationnelle sur notre commune, la commercialisation ayant pris du retard.

Elle est prévue à partir de **décembre 2016**. SFR est le seul opérateur à se voir attribuer le marché. L'installation ne devra engendrer **AUCUN FRAIS DE RACCORDEMENT** pour le client, sauf si des travaux sont à prévoir sur le domaine privé (fourreau non exploitable, introuvable ou endommagé). Seuls les frais annexes de mise en service et la location de box demeurent à la charge de l'habitant. Chaque habitant peut faire le choix de rester sur un abonnement ADSL ou de migrer vers des offres fibre optique. Il est recommandé de ne pas résilier son abonnement ADSL avant de souscrire à un abonnement fibre et de s'assurer du bon fonctionnement du réseau très haut débit. Pour conserver son numéro de téléphone actuel, il est nécessaire de demander la portabilité lors de la souscription de l'abonnement fibre.

Pour la mise en place de la Fibre, l'opérateur placera simplement un fil de verre qui remplacera le fil de cuivre dans le fourreau France Télécom et installera un boîtier dans le domicile. Si vous demandez le passage d'un Technicien chez vous pour l'installation de ce boîtier, vous vous engagez à être abonné SFR pendant un minimum d'un an.

Pour toutes questions avant de vous engager, n'hésitez pas à vous rendre dans une agence SFR. Deux magasins à proximité : Compiègne et Zone commerciale Jaux/Venette ou appeler le service Clients (1023). Pour les détenteurs d'alarme, nous vous conseillons de contacter votre fournisseur afin de savoir si celle-ci est compatible avec la fibre. ***Ci-joint communiqué reçu de SFR.***

NE JAMAIS PRENDRE DE DÉCISION HATIVE. LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTRAT PROPOSE.

Travaux en cours :

Suite aux derniers rapports de l'Apave, organisme chargé du contrôle des installations électriques du patrimoine communal, il y avait nécessité d'intervenir au niveau de la salle fêtes. L'équipement datant depuis plus de 30 ans n'était plus aux normes et cette obsolescence faisait planer le risque d'un éventuel incendie. L'entreprise Demont de Thourotte a été chargée des travaux, en cours d'achèvement, pour le remplacement complet de toute la distribution électrique jusqu'à l'éclairage.

Les travaux du cimetière qui prévoyaient la remise en état du mur, côté Rue C. Barski, l'aménagement de l'entrée principale, la construction d'un ossuaire, d'un caveau provisoire et de quatre cavurnes, ne sont pas encore achevés. Nous déplorons ce retard dû en partie à une mauvaise organisation des entreprises chargées des travaux qui auraient pu se terminer fin septembre !

Travaux à venir :

Le rapport de l'inventaire d'éclairage public, remis en Mairie en date du 15 avril dernier par le syndicat d'énergie de l'Oise (SE60), fait apparaître un certain nombre de défauts du parc d'éclairage de la commune. Nos objectifs pour l'année à venir se résument en quatre points :

Assurer la sécurité des biens et des personnes, améliorer les performances énergétiques, diminuer la facture énergétique et éclairer mieux. Ces travaux seront réalisés courant 2017 par le SE60 et subventionnées à 54% ; ils prévoient également le remplacement des candélabres défectueux.

Les travaux de réfection de voirie de la rue C. Barski sont toujours à l'ordre du jour et nous n'êtes pas les seuls à penser que le temps paraît long entre la dépose du dossier et la réalisation effective de ces derniers. Les services de l'Etat sont désespérément longs, il en va ainsi de tout projet déposé par de nombreuses autres communes. Nous sommes donc dans l'attente d'être en mesure de lancer l'appel d'offres, qui, espérons nous, ne saurait tarder.

Canal Seine nord Europe : sujet de nombreuses interrogations, de commentaires débridés de tous bords ; remise en question, opportunité économique, conséquences, impacts ?... Les représentants de VNF (Voies Navigables de France) et du Conseil Départemental étaient présents lors d'une réunion programmée le 14 novembre 2016 à la CC2V, à laquelle ont été conviés les maires des communes concernées. Enfin, chacun d'entre nous dispose désormais des cartes illustrant les divers projets d'aménagements retenus.

Concernant Pimprez, nous avons le sentiment d'avoir été entendus dans nos diverses requêtes, à la fois par VNF et le Conseil Départemental. Comme on peut le constater, le pont de la rue C. Barski a été déporté à proximité de la société Hexion, assurant le franchissement du nouveau canal sur le barreau routier reliant le dernier rondpoint de la desserte industrielle au CD40. Cette nouvelle configuration des liaisons routières aura pour vertu première de réduire les nuisances à l'intérieur même du village. D'autre part, le remblai dû à l'éloignement de l'emprise du nouveau canal sera aménagé et doté d'un chemin piétonnier et, à notre demande, peut-être prolongé en voie douce jusqu'à Chiry-Ourscamp.

Le dernier point évoqué lors de cette réunion concerne l'impact réel de ce grand projet sur les phénomènes de crues de l'Oise, qui menacent d'une manière récurrente l'habitat des communes situées en aval de la nôtre. Une étude hydrologique sera menée prochainement par VNF.

Dégradations :

Nous constatons une amélioration des comportements des jeunes qui nous semblent plus respectueux du patrimoine communal, considéré dans sa globalité. Néanmoins, la clôture du court de tennis continue de subir les assauts de ceux qui occupent le city stade. Il convient de rappeler, aux enfants mais également aux parents, que l'escalade de la clôture n'est pas sans risque et qu'ils n'auraient aucun recours possible en cas d'accident. Au demeurant, le coût des dégradations constatées, pourrait être imputé aux parents après dépôt de plainte.

Quelques temps forts :

Barbecue du 11 septembre 2016



Près de 70 personnes sont venues passer une agréable journée en notre compagnie. Ce moment placé sous le signe de la bonne humeur est aussi l'occasion de se retrouver avec les habitants ; moment toujours apprécié en cette période de rentrée.

Cérémonie Commémorative du 11 novembre



Voici une belle illustration du devoir de mémoire pour cette commémoration de l'Armistice 1918 où la commune a rendu hommage aux Anciens Combattants de la grande guerre qui a cruellement endeuillé notre sol. En compagnie du Conseil Municipal, des Membres de l'Association UMRAC de Pimprez représentée par son Président Guy Toupet, en présence des élèves des écoles primaires, de leurs parents, cette cérémonie aura été plus marquante



et émouvante.

Elle a été honorée au son des instruments de la Raisonnable ainsi que par le chant des enfants des écoles qui ont interprété la Marseillaise avec brio. Un grand merci aux représentants de l'association AVMP venus en tenue d'époque et enfin, merci aux habitants venus nombreux.

Exposition dans la salle des fêtes

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la grande guerre, la salle des fêtes a accueilli une exposition ouverte à tous, les 11, 12 et 13 novembre derniers. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir

des présentoirs et des vitrines où avaient été soigneusement rassemblés des armes d'époque, mais aussi divers objets confectionnés par les soldats durant leurs périodes de repos passées en arrière des lignes. Ces objets témoignent de l'ingéniosité et du talent de ces hommes voués au sacrifice. Des photos de Pimprez et de villages alentour, occultant à bon escient les atrocités humaines demeurées en filigrane.

La Municipalité de Pimprez remercie chaleureusement tous les exposants pour la qualité de cet événement et les explications très documentées données pour répondre à la curiosité de nos concitoyens. Cette exposition aura permis à plus de 350 visiteurs de parfaire leurs connaissances et d'imaginer cent ans après ce que furent ces années terribles du premier conflit mondial, durant lequel, nulle famille en France ne fût épargnée.



Dates à retenir :

Le 17 décembre 2016 :

Cette journée revêt un caractère exceptionnel pour nos Anciens ainsi que pour les Enfants scolarisés à Pimprez.



Le matin aura lieu la distribution des colis pour nos Aînés à partir de 9H30.

L'après-midi se déroulera le spectacle de Noël suivi d'un goûter et du cadeau du Père Noël, destinés aux enfants scolarisés à Pimprez. Rendez-vous à 14h30 à la Salle des Fêtes.



Autres messages



L'A.L.P.E.P., c'est l'Association Libre des Parents d'élèves de l'École de Pimprez. Nous organisons différentes manifestations pour que les enfants profitent d'un moment de plaisir ! Pour cette fin d'année, un après-midi de Noël aura lieu à l'école avec le passage du Père Noël accompagné de cadeaux pour les plus sages... suivi de la tombola de Noël. Pour 2017 nous vous proposerons un loto spécial pour les enfants, un défilé carnavalesque et en fin d'année scolaire la kermesse de l'école ! Chacun de ces moments sont marqués par vos sourires, c'est le plus beau merci que l'on puisse recevoir. J'en profite pour remercier mon équipe et l'ensemble des bénévoles ! N'hésitez pas à nous rejoindre.



Emilie Baronick, présidente A.L.P.E.P.

LE COMITE DES FETES DE PIMPRESZ a organisé le 29 octobre dernier une soirée « CH'TIS » où 140 personnes étaient présentes. L'ambiance y était comme à son habitude pleine d'énergie. Merci à Mme Leger pour la préparation du repas ainsi qu'à Cédric Garcia le DJ qui a mis le feu sur la piste de danse en interprétant « Les Corons » de Pierre Bachelet, chanson reprise en chœur par toute la salle... un grand moment de frissons. Merci également aux membres de l'association.



Le samedi 19 novembre dernier, notre deuxième édition des « Années 80 » a fait fureur. 192 inscriptions en 20 jours... Un concept différent. En effet, Cédric Garcia a surpris le public avec son concert live, qui a visiblement plu, la piste de danse n'ayant pas désempie.

L'excellent couscous préparé par Paëlla 60 a agrémenté la bonne ambiance de cette soirée. Un grand merci à l'équipe de « Défi Sécurité » qui assure l'ordre et la surveillance du parking. Le Comité des Fêtes a mis un point d'honneur en utilisant les services de ces deux prestataires demeurant dans notre village. Une cinquantaine d'inscriptions a été refusée !!! Surtout inscrivez-vous à temps.

Nous vous attendons nombreux pour notre prochain « Loto » qui aura lieu le 25 février 2017.

Joyeuses Fêtes de fin d'année à tous.

Nathalie Clément - Présidente

*Les employés et les élus municipaux
vous souhaitent d'excellentes Fêtes de Fin d'Année et vous donnent
rendez-vous*

**Rendez-vous pour les Vœux du Maire
le Vendredi 6 janvier 2017 à 19H à la Salle des Fêtes de Pimprez**

Site internet de la commune : mairiepimprez.fr